



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Coalition nationale pour une tarification sociale en transport salue l'initiative de la Ville de Trois-Rivières d'instaurer une mesure de tarification sociale pour les transports collectifs

Trois-Rivières, 7 avril 2022 - La Coalition nationale pour une tarification sociale en transport salue la Ville de Trois-Rivières pour la mise en place d'un tarif réduit pour les personnes à faible revenu. Cette décision démontre que malgré le contexte actuel où les sociétés de transports font face à d'importants défis, il est possible d'améliorer l'accès aux services de mobilité pour les personnes qui en ont le plus besoin.

Rappelons que la Ville de Trois-Rivières a annoncé mardi un budget annuel de 300 000 \$ pour l'instauration d'une mesure de tarification sociale pour les transports en commun et adaptés. Cette somme permettra à plus de 850 personnes, vivant avec de faibles revenus, de payer 35 \$ pour une passe mensuelle, soit plus que la moitié moins que le tarif régulier. La mesure annoncée par la Ville s'inscrit dans un mouvement entamé par plusieurs villes canadiennes qui ont mis en place une forme de tarification sociale en transport ou qui ont même, dans certains cas, instauré la gratuité des services. « C'est une annonce courageuse. Elle devrait inciter le palier provincial à la bonifier, afin de combler le besoin essentiel des personnes de se déplacer » aux dires de Louis Lacroix, responsable du dossier au Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROÉPAM). En outre, celui-ci est d'avis que pour assurer la pérennité et l'accessibilité de la mesure, il serait souhaitable que la Société de transport de Trois-Rivières s'implique davantage dans la distribution des titres de transport aux personnes admissibles.

Cette coalition de groupes régionaux militant pour une tarification sociale en transport est réunie autour d'une [déclaration commune](#) qui vise à faire reconnaître que « se déplacer est un besoin essentiel [...] qui permet la mise en œuvre de plusieurs droits humains fondamentaux ». Cette déclaration porte deux revendications à l'endroit des instances municipales. Soit, une réduction substantielle d'au moins 50 % sur les tarifs de transport en commun et la pérennisation de cette mesure d'accessibilité financière. La contribution du gouvernement provincial est incontournable afin d'assurer la mise en œuvre de mesures de tarification sociale en transport partout au Québec. Les municipalités se doivent d'être soutenues afin de pouvoir pérenniser cette mesure et permettre ainsi l'accessibilité aux services de transport collectif à un plus grand nombre de citoyens et citoyennes.

À propos

La Coalition nationale pour la tarification sociale en transport (CNTST) est un regroupement d'organismes représentant les régions du Bas St-Laurent, de Lanaudière, de la Mauricie, de la Montérégie, de Montréal et de Québec. Elle est rassemblée autour d'un constat central : le problème de l'inaccessibilité financière aux transports en commun est généralisé à la grandeur de la province.

La Coalition nationale a été initiée par Action populaire Rimouski-Neigette, la Coalition montréalaise pour la tarification sociale en transport (CMTST), le Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec (TRAAQ), le Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MÉPAL), le Mouvement pour un transport public abordable (MTPA), le Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROÉPAM) et Trajectoire Québec.

Renseignements

Gabrielle Guimond

Trajectoire Québec

514-833-4413

gabrielle@trajectoire.quebec